

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 08310  
Numéro SIREN : 397 516 246  
Nom ou dénomination : A-KUA

Ce dépôt a été enregistré le 30/08/2019 sous le numéro de dépôt 93614



20190936142018

DATE DEPOT : 30/08/2019

N° DE DEPOT : 93614

N° GESTION : 1994B08310

N° SIREN : 397516246

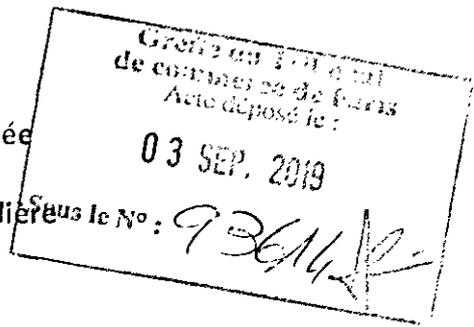
DENOMINATION : A-KUA

ADRESSE : 10 RUE DE LA SOURDIERE 75001 PARIS

MILLESIME : 2018

.

A KUA SARL  
Société à responsabilité Limitée  
au Capital de 10.000 Euro  
Siège social : 10 rue de la Sourdière  
75001 PARIS  
RCS PARIS B 397.516.246



**PROCES - VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 JUIN 2019**

L'an deux mille dix-neuf, et le 28 Juin, à 10 Heures, les associés se sont réunis au siège social, en Assemblée Générale Ordinaire annuelle, sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés:

- Madame Isabelle GUILLERMAZ propriétaire de deux cents parts, ci :	200 PARTS
- Madame Ilse GUILLERMAZ propriétaire de cent soixante-dix parts, ci :	170 PARTS
- Monsieur Guillaume COULON propriétaire de deux cents parts, ci :	200 PARTS
Total des parts présentes ou représentées sur les 500 parts composant le capital social.	570 PARTS

Madame Isabelle GUILLERMAZ préside la séance en qualité de gérante-associée.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent 570 parts sociales, soit plus des trois quarts des parts sociales; et que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer. Il rappelle que la majorité requise pour l'adoption des décisions extraordinaires est des trois quarts des parts détenues par les associés présents ou représentés.

Le président dépose sur le bureau :

- les copies des lettres de convocation
- La feuille de présence
- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223 – 19 du Code de Commerce,
- l'inventaire, le compte de résultat, le bilan et l'annexe de l'exercice écoulé,
- le texte des résolutions proposées.

Le Président déclare que tous les documents prescrits par l'Article 37 du décret du 23 Mars 1967 ont été remis aux associés en même temps que la convocation et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

IG GC

L'assemblée, sur sa demande, lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée ordinaire est le suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la Société
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2018 et quitus de la gérance,
- Affectation du résultat,
- Rapport spécial du gérant sur les Conventions visées à l'article L 223 – 19 du Code de Commerce, approbation de ces conventions.
- Questions diverses.

Le président donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour:

#### PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2018 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2018 lesquels font apparaître une perte de 3.820 €

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

#### DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale décide d'affecter la perte de 3.820 €, de la manière suivante :  
Autres réserves : 3.820 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

#### TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance du rapport spécial sur les conventions relevant de l'article L 223 – 19 du Code de Commerce, approuve les conclusions du dit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

ig      GC      KG

#### QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur des présentes, à l'effet d'effectuer toutes formalités de publicité et de dépôt consécutives aux décisions ci-dessus.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la gérance et les associés présents.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. J. H.' with a long vertical stroke at the end.A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. H.' with a large loop at the top.A handwritten signature in black ink, appearing to be 'L. J.' with a long vertical stroke at the end.

A KUA SARL  
Société à responsabilité Limitée  
au Capital de 10.000 Euro  
Siège social : 10 rue de la Sourdière  
75001 PARIS  
RCS PARIS B 397.516.246

**RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS  
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

Chers Associés,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Livre Deuxième du Code de Commerce pour vous rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2018, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la Loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été communiqués et tenus à votre disposition dans les délais impartis.

**PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS**

Nous vous précisons tout d'abord que les états financiers qui vous sont présentés sont ceux de notre vingt-deuxième exercice social d'une durée de douze mois. Ils ne comportent aucune modification par rapport à ceux qui vous sont présentés ordinairement.

**SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE**

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires de 60.222 Euro contre 60.112 en 2017.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à 63.412 Euro  
Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

Achats de marchandises	
Autres achats et Charges externes	6.750
Impôts et taxes	1.166
Salaires	35.818
Charges sociales	14.865
Amortissements	4.811
Autres charges	3

ig    gc    le

Après imputation des charges exceptionnelles de 630 Euro, la perte s'élève à 3.820 Euro.

### EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D' AVENIR

L'exercice en cours devrait constater une stabilisation du chiffre d'affaires et il conviendra de continuer à surveiller les taux de marge.

### EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE.

NEANT.

### ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

NEANT

Au cours de cette assemblée, vous aurez à approuver les comptes et à donner, s'il y a lieu, quitus de sa gestion à votre gérance.

### PROPOSITION D' AFFECTATION DU RESULTAT

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir une perte de 3.820 Euro.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la manière suivante:

Autres réserves : 3.820 Euro

### RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code Général des impôts, nous vous rappelons qu'il a n'été procédé à aucune distribution de dividendes au cours de nos trois derniers exercices.

### DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, au regard de l'article 39-4 du même code.

### CONCLUSION

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérance, pour l'exercice écoulé.

LA GERANCE

A KUA SARL  
Société à responsabilité Limitée  
au Capital de 10.000 Euro  
Siège social : 10 rue de la Sourdière  
75001 PARIS  
RCS PARIS B 397.516.246

**RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE SUR LES OPERATIONS  
VISEES PAR L'ARTICLE 223 – 19 DU CODE DE COMMERCE**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

Chers Associés,

En application des dispositions de l'article 223-19 du Code de commerce, nous portons ci-après à votre connaissance les opérations ou conventions visées aux dits articles, intervenues, poursuivies ou exécutées au cours de l'exercice écoulé entre la société et

- Madame Isabelle GUILLERMAZ, Co-Gérante
  - o Rémunération brute : 35.818 Euro
- Madame Ilse GUILLERMAZ, Co-Gérante
  - o Néant
- Monsieur Guillaume COULON, Associé
  - o Néant

Nous espérons que vous voudrez bien donner votre approbation aux conventions ci-dessus énoncées

Fait à Paris  
Le 28 Juin 2019

Les Co-Gérantes





## IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012018	et clos le	31122018	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		X
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

## A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Designation de la société :		Adresse du siège social :	
A KJA 10 10 RUE DE LA SOURDIERE 75001 PARIS		10 10 RUE DE LA SOURDIERE 75001 PARIS	
SIRET 39751624600014			
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	

## RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :	
SIRET :	

## B ACTIVITE

Activités exercées	Couture Design	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	----------------	--	--

## C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3 % ou à 31%	Bénéfice imposable à 28 %	Bénéfice imposable à 15 %	Deficit	3 820		
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%	PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches							
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur	<input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité	<input type="checkbox"/>
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W							dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

## D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

## E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %	
--	--

## F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1), cocher la case ci-contre	<input type="checkbox"/>
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2), cocher la case ci-contre	<input type="checkbox"/>
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	

## G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	Si oui, indication du logiciel utilisé
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
Société à responsabilité limitée AUDITEC Pays de Loire 55 RUE CHANZY 72000 LE MANS Tél : 02.43.75.04.90	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA <input type="checkbox"/> Viseur conventionné <input type="checkbox"/> N° d'agrément CGA	Date : 16052019 Lieu : PARIS Qualité : Gérante Nom du signataire : MME Isabelle GUILLEPMAZ

certifié conforme, une co-gérante

**IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS**  
ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD  
(2019)

Si déposé neant, cochez la case

<b>H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES</b>							
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a		payées par un établissement chargé du service des titres	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)		c					
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d					
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)	e						
	f						
	g						
	h						
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)		i					
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		j					
Montant des revenus répartis (5)		Total (a à h)					
<b>I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)</b>							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SCP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :			
				à titre de traitements, émoluments et indemnités		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				a titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de traitements, émoluments et indemnités	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
2018 GUILLEMAZ Isabelle	200	2018	35 918				
10 rue Sourdière 75001 PARIS							
<b>J DIVERS</b>							
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS ( en cas de gérance libre )							
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS ( Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle )							
<b>K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION</b>							
REMUNERATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%			
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)				MVL restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
				MVL imputée sur les PVLT de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)				MVL réalisée au cours de l'exercice			
				MVL restant à reporter			

1

## BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : <u>A KUA</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>1 2</u>				
Adresse de l'entreprise <u>10 RUE DE LA SOURDIERE 75001 PARIS</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>1 2</u>				
Numéro SIRET* <u>3 9 7 5 1 6 2 4 6 0 0 0 1 4</u>			Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N clos le <u>3 1 1 2 2 0 1 3</u>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
		Net 3				
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	Frais d'établissement *	AB	AC			
	Frais de développement *	CX	CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
	Fonds commercial (1)	AH	AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	Terrains	AN	AO			
	Constructions	AP	AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU			
	Immobilisations en cours	AV	AW			
	Avances et acomptes	AX	AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
	Autres participations	CU	CV			
Créances rattachées à des participations	BB	BC				
Autres titres immobilisés	BD	BE				
Prêts	BF	BG				
Autres immobilisations financières *	BI	BI				
<b>TOTAL (II)</b>	<b>BJ</b>	<b>56 498</b>	<b>15 851</b>			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	5 000	BY	5 000
		Autres créances (3)	BZ	700	CA	700
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CJ		CE	
Disponibilités		CF	11 350	CG	11 350	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	1 385	CI	1 385	
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>18 436</b>	<b>CK</b>	<b>18 436</b>	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
Écart de conversion actif * (VI)	CN					
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	<b>CO</b>	<b>74 934</b>	<b>15 851</b>	<b>59 083</b>		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clauses de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

②

## BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD2019

Désignation de l'entreprise		A KJA		Néant <input type="checkbox"/>		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....			DA	10 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text"/> EK <input type="text"/> )			DC		
	Réserve légale (3)			DD	1 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text"/> BI <input type="text"/> )			DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="text"/> EJ <input type="text"/> )			DG	11 812	
	Report à nouveau			DH	14 783	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>			DI	(3 820)	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
			DL	33 775		
<b>TOTAL (I)</b>						
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
				DO		
<b>TOTAL (II)</b>						
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
				DR		
<b>TOTAL (III)</b>						
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text"/> EI <input type="text"/> )			DV	136	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 160	
	Dettes fiscales et sociales			DY	24 012	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte régular	Produits constatés d'avance (4)			EB		
			EC	25 308		
<b>TOTAL (IV)</b>						
			ED			
Ecart de conversion passif *			EE			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>				59 083		
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			IC	
		Écart de réévaluation libre			ID	
		Réserve de réévaluation (1976)			IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	25 309
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EJ		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

## COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

		Exercice N		Total	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires		
Désignation de l'entreprise : A KJA Néant <input type="checkbox"/> *					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC	
	Production vendue biens *	FD	FE	FF	
	Production vendue services*	FG	60 222	FI 60 222	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	60 222	FK 60 222	
	Production stockée*			FM	
	Production immobilisée*			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	
	Autres produits (I) (11)			FQ	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>			FR 60 222	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS
Variation de stock (marchandises)*				FT	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW 6 750	
Impôts, taxes et versements assimilés*				FX 1 166	
Salaires et traitements*				FY 35 818	
Charges sociales (10)				FZ 14 865	
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations - dotations aux amortissements*			GA 4 811
		- dotations aux provisions			GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC
Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
Autres charges (12)				GE 3	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>			GF 63 412		
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				GG (3 190)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
<b>Total des produits financiers (V)</b>			GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	
	Différences négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
<b>Total des charges financières (VI)</b>			GU		
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW (3 190)	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

## COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise <u>A KJA</u>		Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		IIA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		II B	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		II C	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		II D	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		II E 630	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		II F	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		II G	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		II H 630	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		III	(630)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		II U		
Impôts sur les bénéfices * (X)		II K		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		II L	60 222	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		II M	64 042	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		II N	(3 820)	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	II O		
	(2) Dont produits de locations immobilières	II Y		
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	II G		
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	II P		
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	II Q		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	II H		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	II J		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	II K		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G 1)	II X		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	II C		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	II D		
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures		Produits antérieurs	
redressement URSSAF 2016		580		
redressement urssaf 2016 penalites		50		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.